

Dépêche du samedi 8 novembre 2008

## St-Céré. Un lycéen de Lurçat va rencontrer Xavier Darcos

Antonin Boccara transmettra les doléances des lycéens au ministre de l'Education le 15 novembre.



Antonin Boccara, le représentant élu du CEL Jean Lurçat.

Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale va réunir à Paris, 600 élèves de 600 lycées de France. Cette réunion portera sur la réforme des secondes. Elle se tiendra à Paris, au sein du ministère de l'éducation nationale, le 15 novembre. Parmi les lycées retenus, celui de Jean Lurçat à Saint-Céré.

Après une réunion collégiale du « Conseil de vie lycéenne » c' est Antonin Boccara, habitant le petit bourg de Lentillac, commune de Latouille-Lentillac qui a été élu par ses pairs pour les représenter.

Prenant très au sérieux l'honneur qui lui a été fait, il se fera porteur des doléances de ses camarades sur la réforme.

Ainsi, à l'issue d'une réunion très constructive les principales doléances suivantes ont été retenues: la valorisation des travaux de recherches dans tous les cours et l'abaissement du volume horaire dans le tronc commun à 50% au lieu de 60%. Dans le domaine des langues, privilégier l'oral par rapport à l'écrit et pour le bac, valoriser l'examen à partir de l'oral et non de l'écrit comme actuellement. Pour l'examen du Bac s'orienter vers un examen de contrôle à moitié d'année scolaire. Ce contrôle valorisant serait pris en compte à l'examen final.

Sur l'aspect budgétaire, pas de réduction, pas forcément d'augmentation mais surtout une meilleure répartition.

«Pour ce qui concerne la réforme, il serait souhaitable que tous les lycéens puissent avoir accès au même nombre de modules dans chaque établissement» estime Antonin Boccara.

C'est un représentant très investi qui va donc représenter son lycée. Souhaitons simplement que l'enthousiasme et le sérieux avec lesquels ces jeunes sont investis leur permettra de faire passer en plus haut lieu ces messages pleins de bon sens et d'aborder les vrais problèmes soulevés par cette réforme des secondes.